

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Val de Bouzanne

Atelier 1 : Attractivité territoriale

Le Val de Bouzanne : un territoire dortoir ?

Les fonctions du territoire

→	Logement Politique	Se loger
→	Économique Emploi	Développer l'emploi
→	Culturelle Sociale	Développer les équipements et services
	Mobilité	Limiter les déplacements
	Environnement	Renforcer et maintenir la biodiversité
	Identité	Cimenter le territoire et le faire rayonner

Le caractère dortoir se caractérise par la tendance d'un territoire à n'assurer que la fonction du logement.

Rapport emplois/actifs

Le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs, et son évolution, permet-il de mettre en évidence une tendance à la résidentialisation du territoire ?

Davantage d'actifs sur le territoire ...

En 1999

En 2016

Population active

Population active

3 548

+ 1,5%

3 599

personnes âgées de
15 à 64 ans

personnes âgées de
15 à 64 ans

dont

dont

72% d'actifs

76% d'actifs

(2 538 actifs)

+ 8%

(2 743 actifs)

... mais moins d'emplois

En 1999

En 2016

Emplois locaux

Emplois locaux

1 521



1 444

- 5%

d'où

indice de concentration d'emplois

0,67



0,59

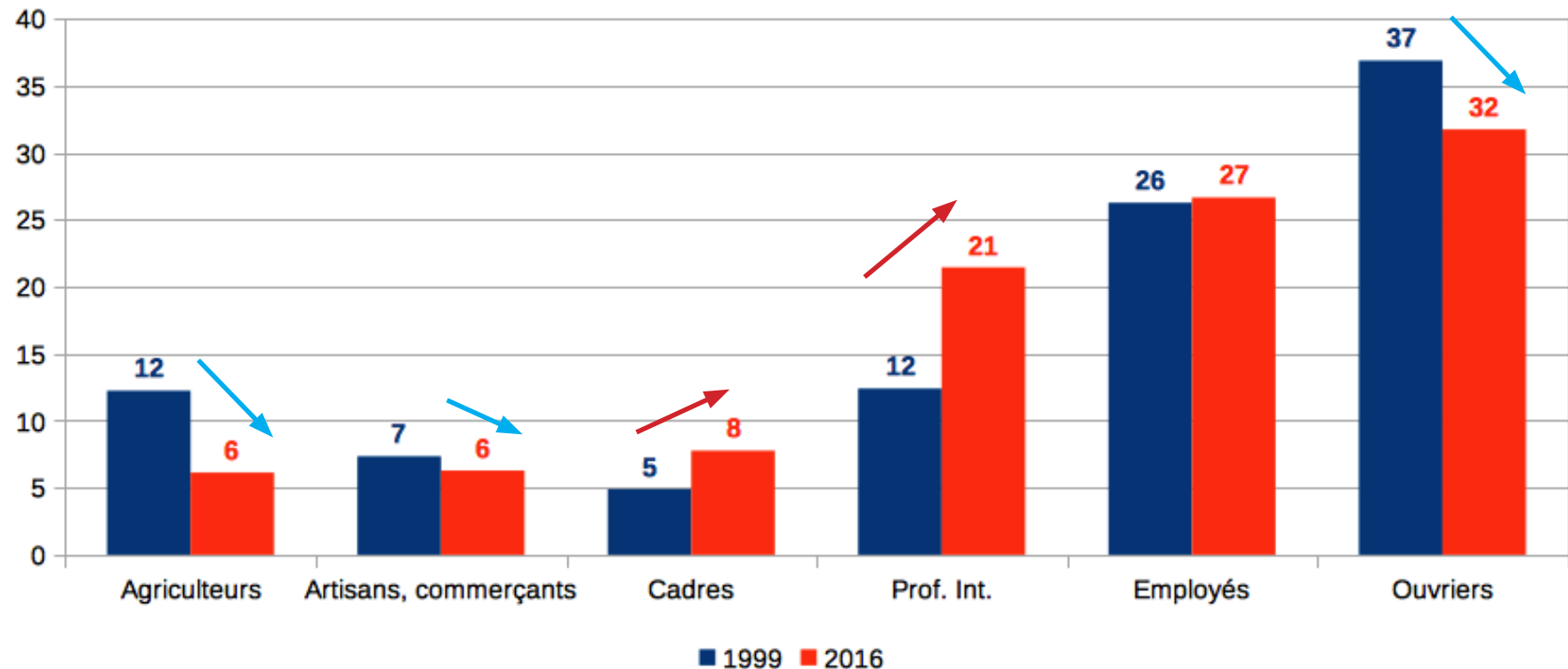
« 2 emplois pour 3 actifs »

« un peu plus d'1 emploi pour 2 actifs »

Une évolution des CSP concordante

Évolution des CSP des actifs entre 1999 et 2016

Val de Bouzanne



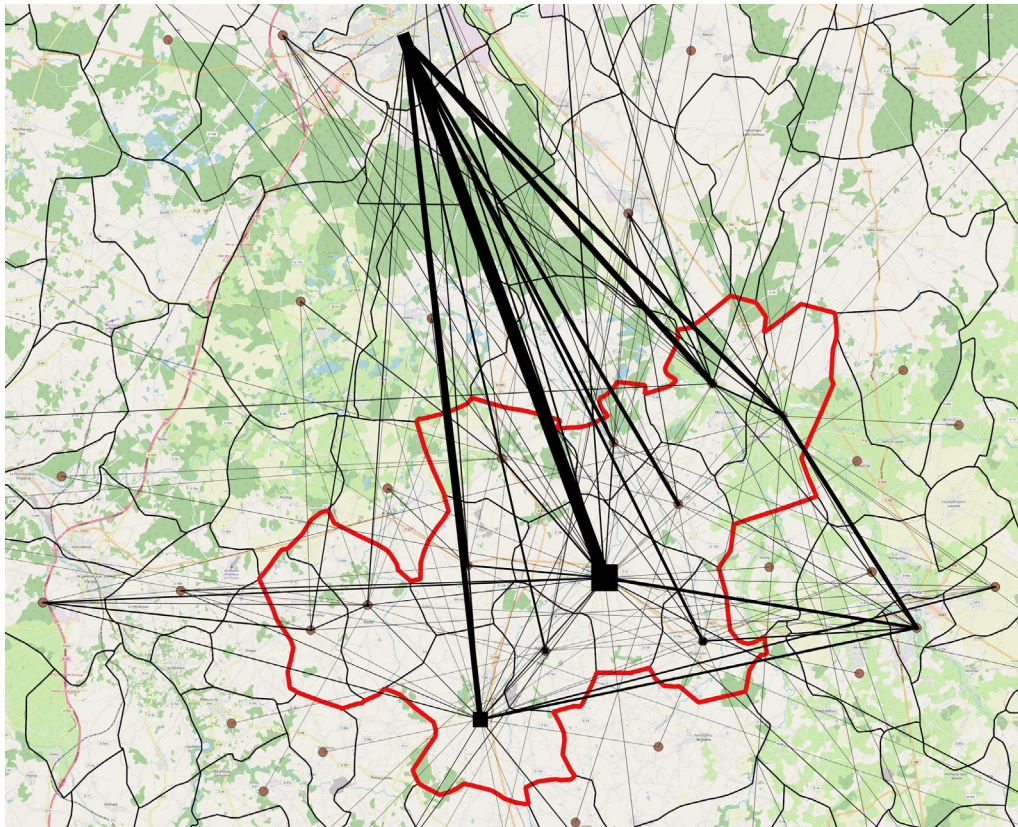
Des catégories socioprofessionnelles à dominante locale (agriculture, artisans, commerçants, ouvriers) qui diminuent. A contrario, des CSP à dominante « mobile » en hausse (cadres et profession intermédiaire).

Mobilité professionnelle

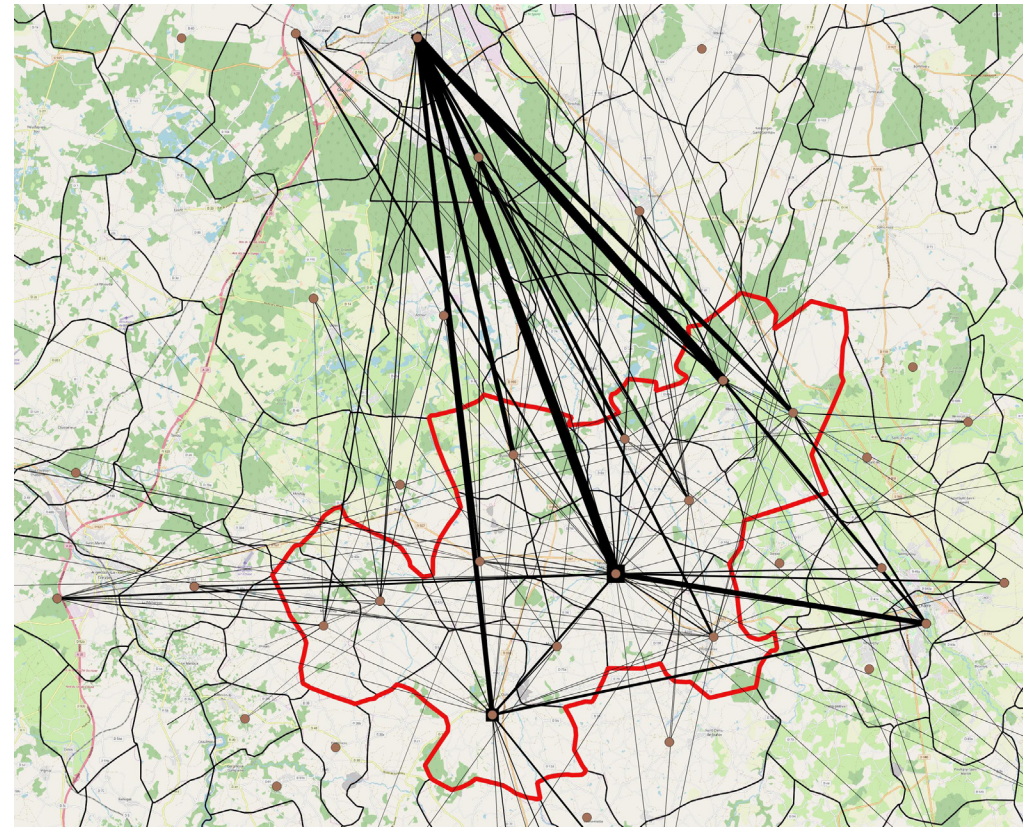
Quels sont les principaux flux domicile-travail des actifs résidents ? Comment ces flux évoluent-ils sur les dernières années ?

Une cartographie des flux identique ...

En 2006



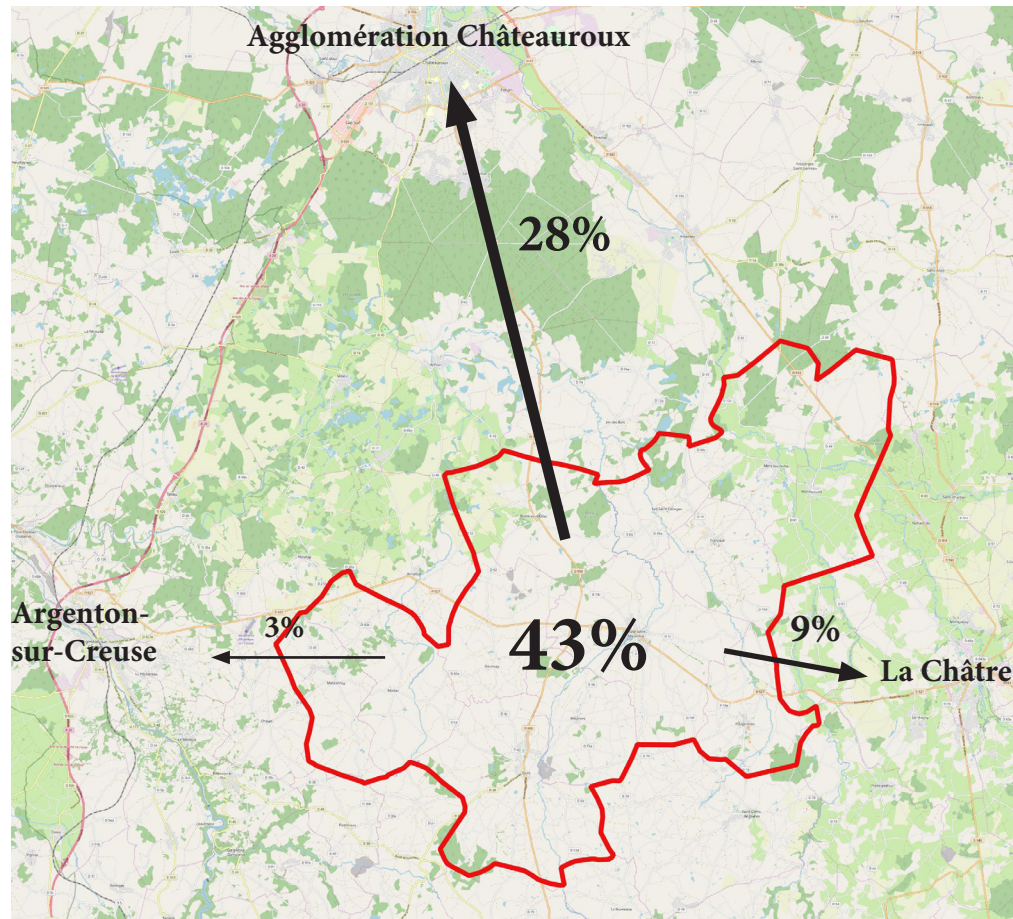
En 2014



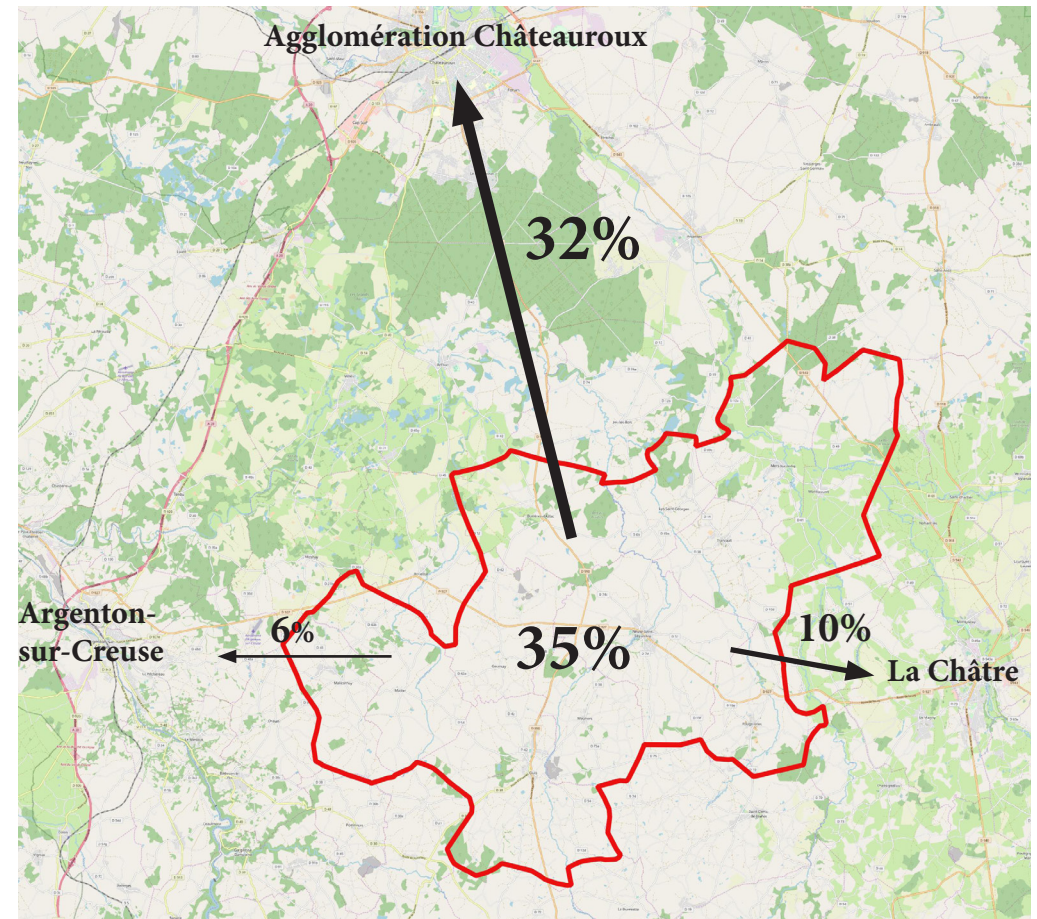
Pas d'évolutions majeures sur les destinations des actifs sortants entre 2006 et 2014 ...

... mais des transferts plus importants

En 2006



En 2014

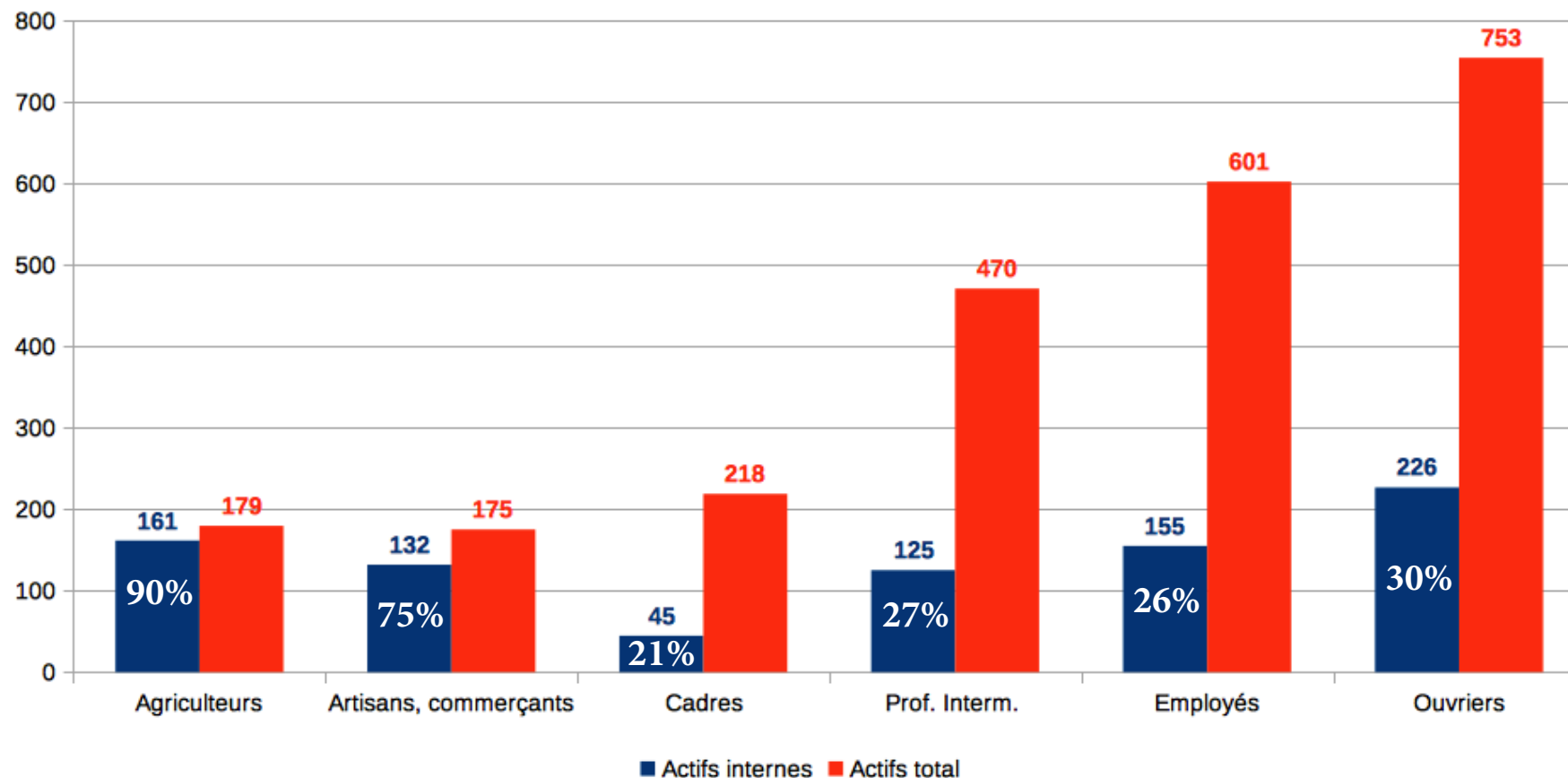


Une part d'actifs résidants qui diminuent sur cette période au profit notamment des flux vers l'agglomération de Châteauroux et vers Argenton-sur-Creuse.

Des CSP plus ou moins mobiles

Répartition des actifs selon leur CSP

actifs internes et actifs sortants

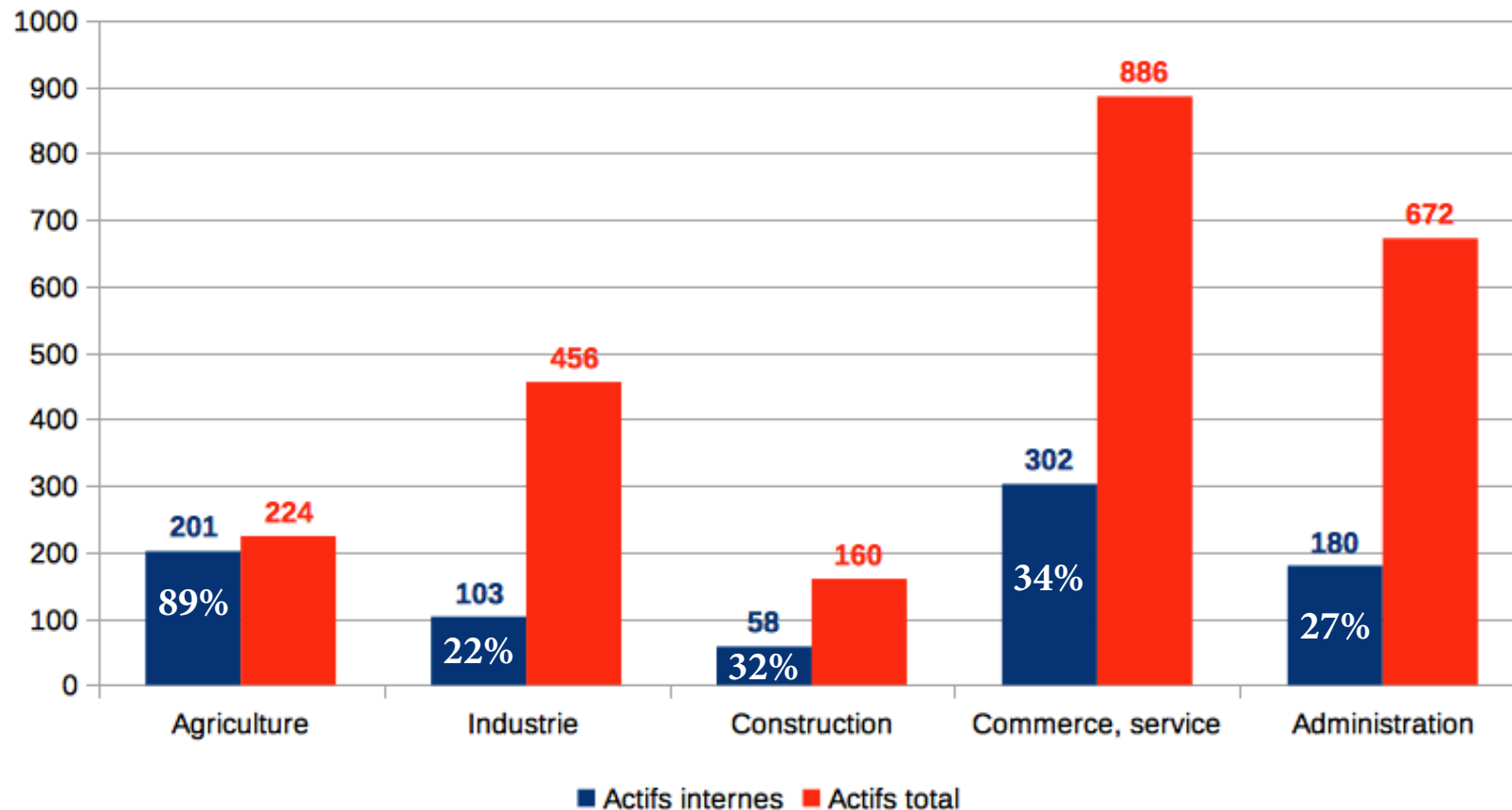


Certaines catégories socioprofessionnelles sont plus mobiles que d'autres. Par exemple près de 80% des cadres travaillent à l'extérieur du territoire contre simplement 25% chez les artisans, commerçants.

Comme certains secteurs d'activités

Répartition des actifs selon le secteur d'activités

comparaison actifs internes et l'ensemble des actifs



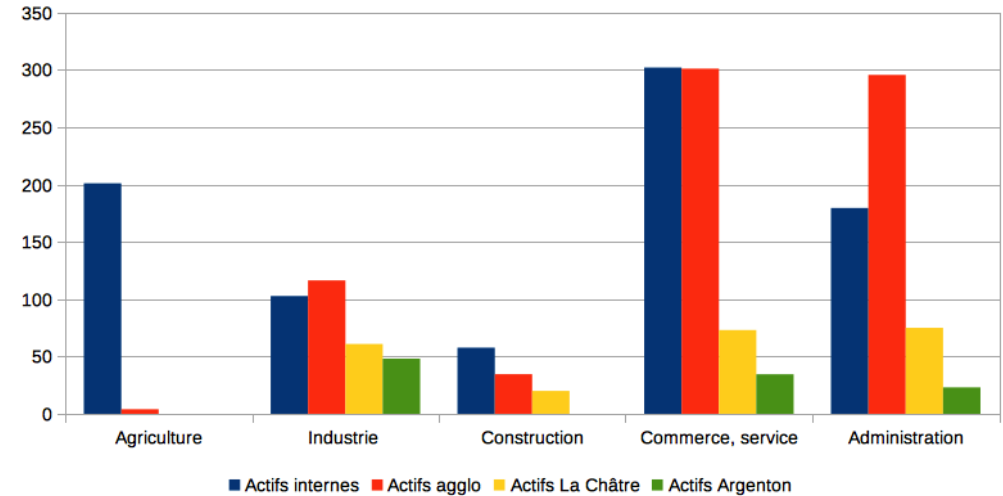
Tout comme pour les CSP, certains secteurs d'activités génèrent davantage de flux d'actifs sortants. Seulement 22% des actifs de l'industrie travaillent sur le territoire contre 89% pour le secteur agricole.

Des spécificités par bassins d'emplois

Forte importance des flux vers l'agglomération sur les secteurs du commerces/services et de l'administration.

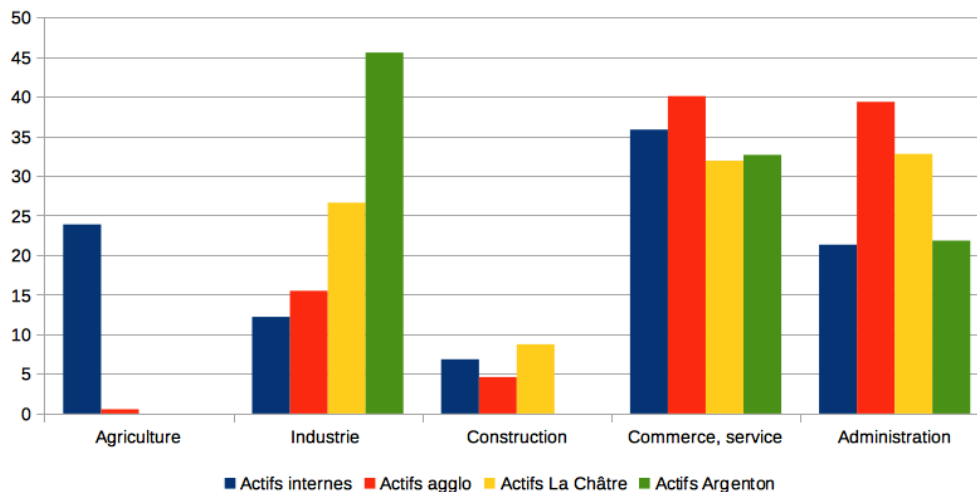
Répartition des actifs selon le secteur d'activités

comparaison entre les principaux bassins d'emplois



Répartition des actifs selon le secteur d'activités

Comparaison entre les différents bassins d'emplois



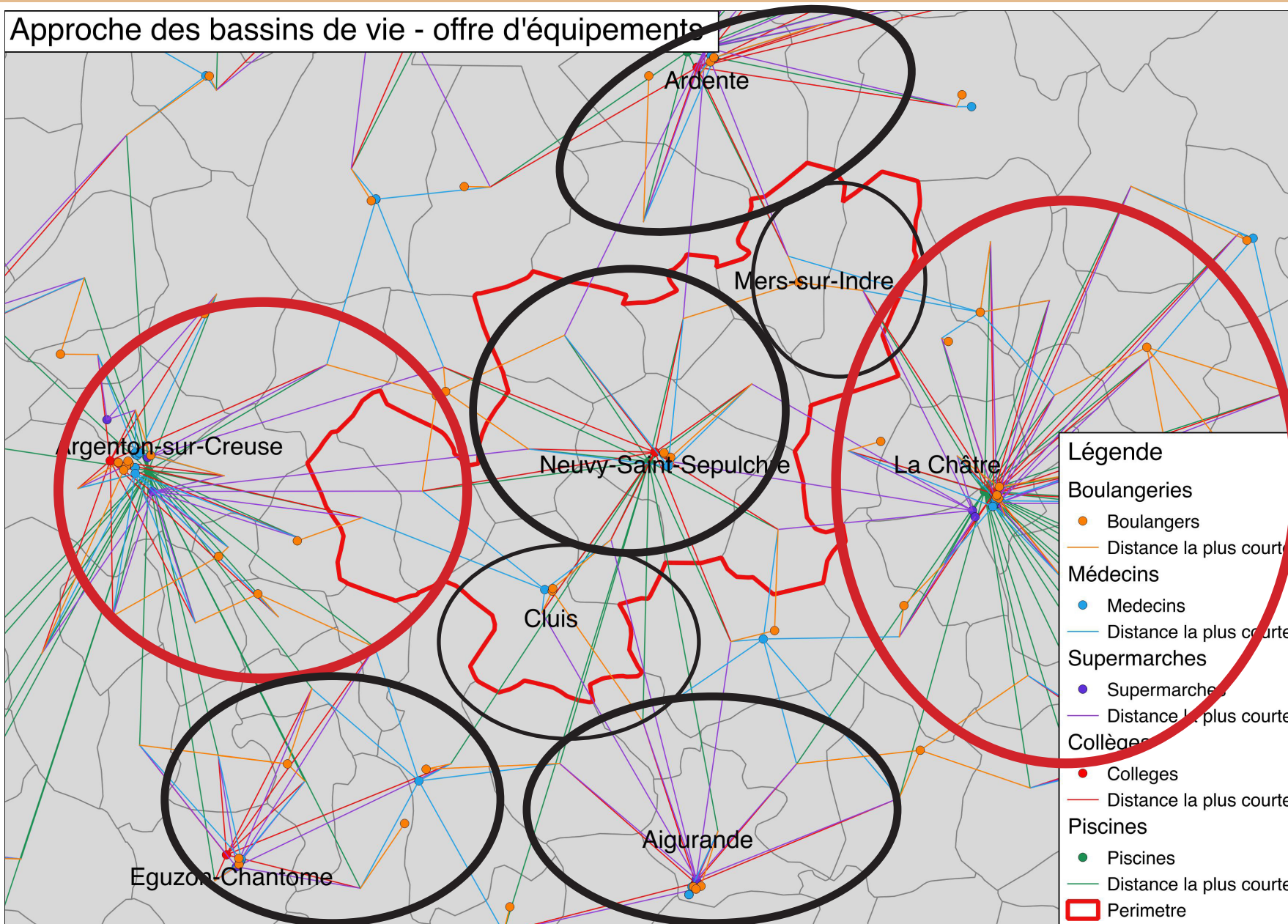
Spécificité du bassin d'Argenton-sur-Creuse dans le domaine de l'industrie (près de 50% des actifs).

Est-ce un pôle industriel ? Y a-t-il un transfert des industries vers ce secteur ?

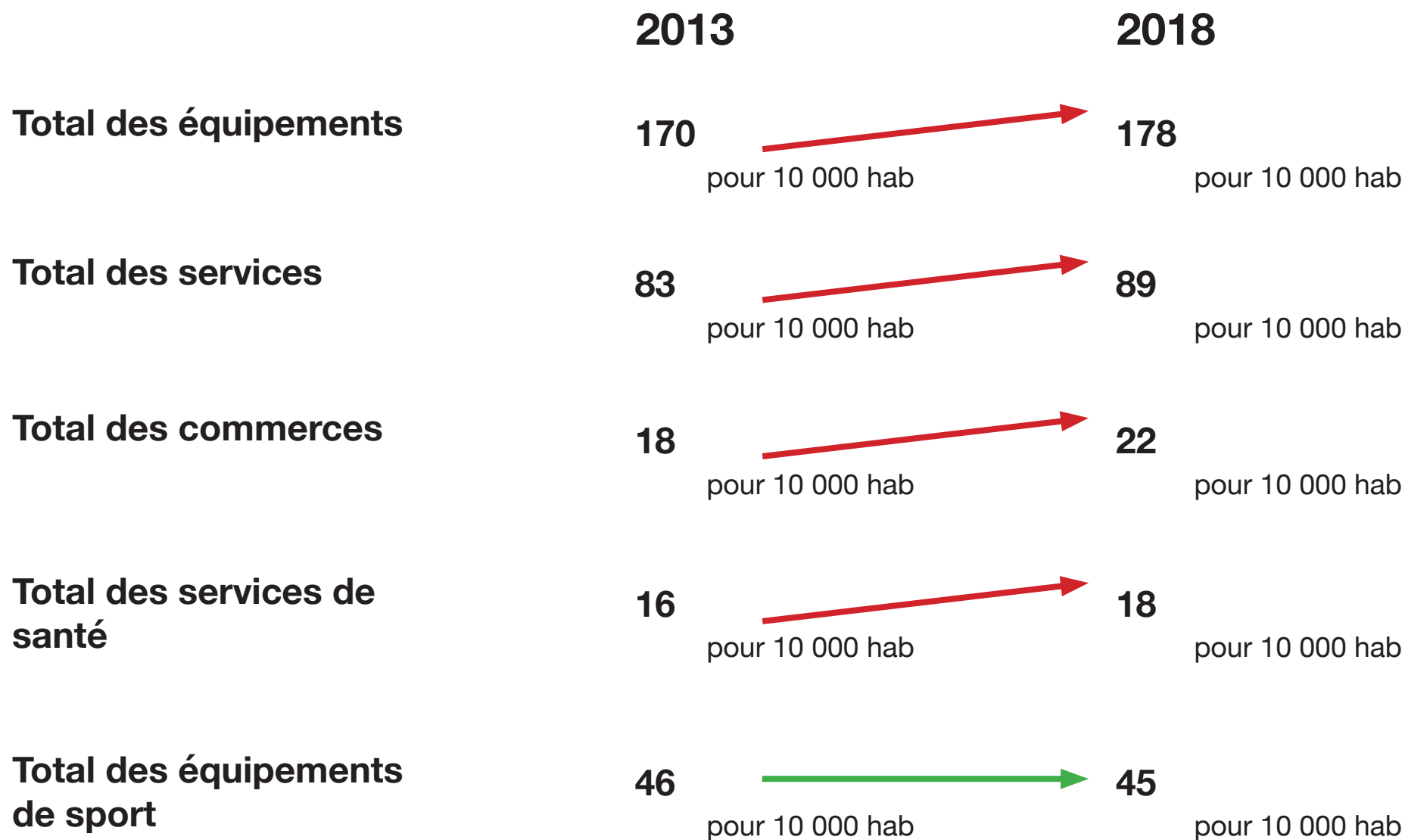
Densité d'équipements

Les déplacements liés aux commerces et aux loisirs donnent-ils les mêmes conclusions que les déplacements domicile-travail ? La densité d'équipements du territoire baisse-t-elle également ?

Plusieurs bassins de vie sur le territoire



Des densités qui augmentent

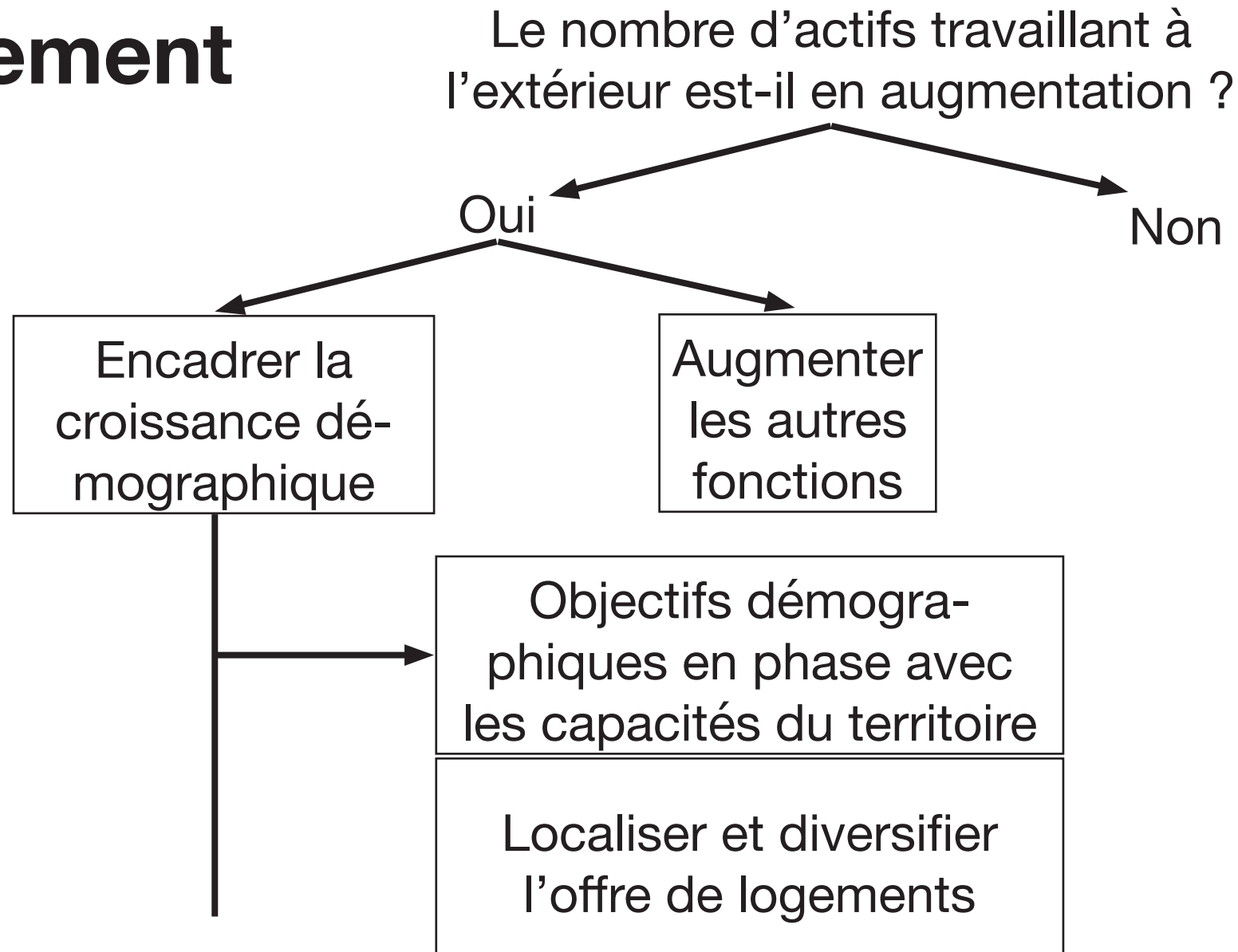


Source : Insee, Base permanente des équipements 2018

En conclusion ...

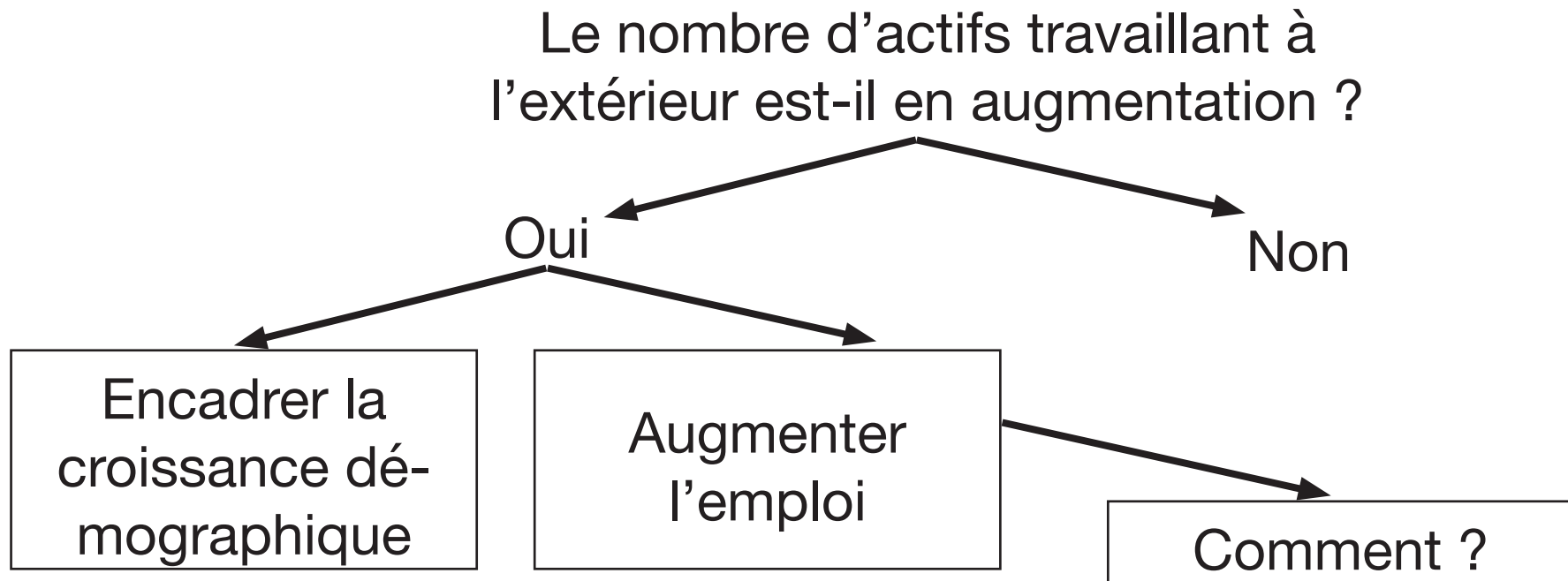
Comment limiter le caractère dortoir ?

Logement



Comment limiter le caractère dortoir ?

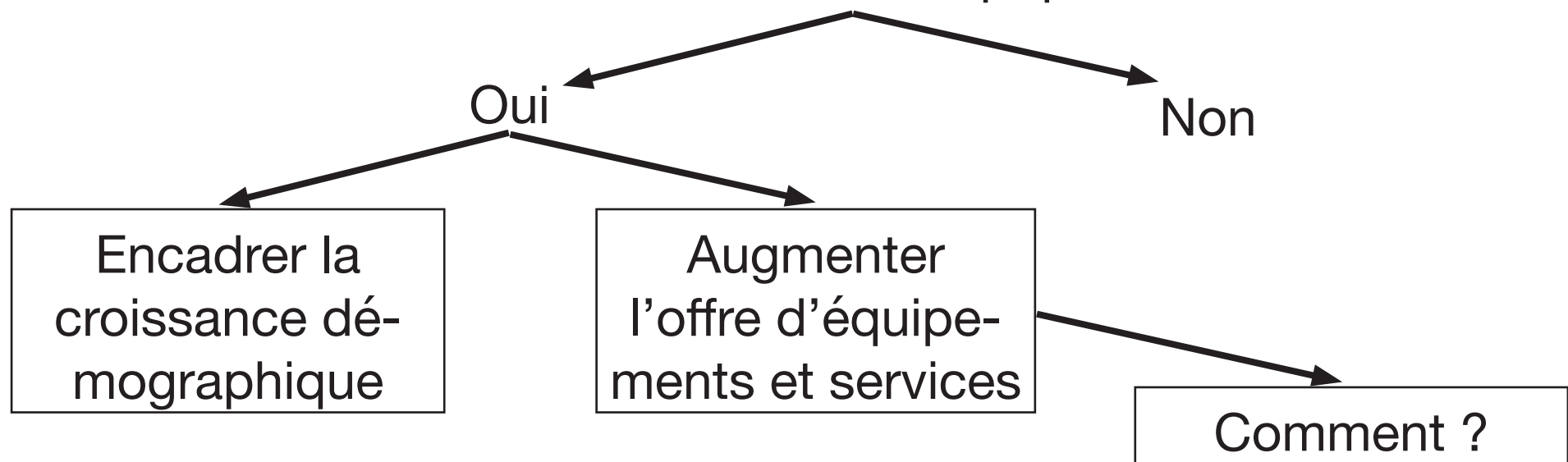
Emploi



Comment limiter le caractère dortoir ?

Équipements et services

L'offre d'équipements et de services répond-elle aux besoins de la population ?



Point sur la concertation

La concertation

- **Diffusion d'informations dans la presse locale** (annonces légales), sur le site internet de la communauté de communes avec une partie spécifique pour le PLUi (rédaction à la charge du Bureau d'études) ;
- Diffusion d'informations dans les bulletins d'information communaux lorsqu'ils existent (rédaction à la charge du bureau d'études) ;
- Animation d'ateliers thématiques (bureau d'études et maître d'ouvrage) ;
- Mise à disposition dans les Communes et au siège de la Communauté de Communes de supports d'information relatant les principales étapes du projet : diagnostic, PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) ... à la charge du bureau d'études ;
- **Organisation de plusieurs réunions publiques** avec le bureau d'études et le maître d'ouvrage,
- Programmation d'une exposition au siège de la Communauté de communes, réalisation et mise en place à la charge du bureau d'études ;
- Mise en place d'une adresse mail spécifique permettant à la population d'adresser ses contributions au projet (maître d'ouvrage),
- **Ouverture d'un registre mis à la disposition des habitants** du territoire pendant toute la durée de la procédure au siège de la Communauté de communes (maître d'ouvrage).

Point sur le calendrier

Calendrier prévisionnel

Étapes	2019																																					
	juin		juillet				août				septembre			octobre			novembre			décembre		janvier			février													
	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S53	S54	S55	S56	S57	S58	S59			
Phase préliminaire et réunion de lancement																																						
Réunion de lancement																																						
Visites de terrain et premier portrait de territoire "sensible"		X																																				
Phase 1 : Analyse de l'existant aboutissant à un diagnostic partagé																																						
Missions transversales (diagnostic agricole, état initial environnement, repérage patrimonial)																																						
Groupes de travail thématiques pour approfondir le diagnostic territorial													X		X							X																
Association et concertation																											X											
Phase 2 : Formalisation sur proposition des élus de scénarii sur la base du diagnostic																																						
Présentation des différents scénarios																																						
Présentation du scénario retenu																																						
Association et concertation																																						
Phase 3 : Élaboration du Padd sur la base du scénario retenu																																						
Co-construction du projet de territoire avec les groupes de travail																																						
Validation des grandes orientations du Padd																																						
Débat en conseil communautaire et dans les conseils municipaux																																						
Phase 4 : Traduction réglementaire (Oap, zonage, règlement écrit)																																						
Visites de terrain pour élaborer les Oap sectorielles et les premiers plans de zonage																																						
Travail en atelier pour définir les Oap thématiques																																						
Visites de terrain pour élaborer le règlement écrit et ateliers d'ajustement																																						
Phase 5 : Finalisation du dossier pour l'arrêt																																						
Constitution du dossier en vue de son arrêt																																						
Présentation du dossier finalisé et conseil communautaire d'arrêt du Plui																																						
Phase 6 : Assistance pendant la consultation des services et pour l'enquête publique																																						
Consultation des services																																						
Enquête publique																																						
Modifications à apporter au dossier et constitution du dossier avant approbation																																						
Phase 7 : Finalisation du dossier pour l'approbation																																						

Prochain atelier : 23 septembre à 14h

Débat sur le Padd

« Pistes de réflexion sur le développement économique »